

Promotions

[1]

Nous avons les résultats du passage à la hors classe : nous joindre 02 47 61 82 91 ou snu37@snuipp.fr [2]

> ici lien [pour calculer son barème](#) [3] > ici lien [vers la fiche de contrôle en ligne](#) [4]

HORS CLASSE LA QUADRATURE DU CERCLE ?

Oui, mais cela ne doit pas empêcher un travail sérieux dans l'intérêt des collègues !

Nous sommes dans des années de transition pour les passages à la hors classe en raison des choix imposés par l'actuel gouvernement dans le cadre de PPCR. Avec le protocole PPCR, les collègues en fin de carrière (notamment les collègues anciens instituteurs) attendent la hors classe promise pour partir en retraite. Le bulletin officiel indique « dans l'objectif de permettre aux agents de dérouler leur carrière sur au moins deux grades, vous porterez une attention particulière aux agents qui arrivent en fin de carrière. » : mais pour le moment l'IA 37 n'applique pas cet article. Les autres collègues ont bien compris que la hors classe était maintenant un échelon accessible à toutes et tous. Mais le fait, que le ministère limite l'augmentation des promus et qu'il refuse la révision des appréciations, est source d'inéquité et d'incompréhension (voir plus bas).

> PPCR ? Le protocole que la FSU a signé avec l'ancien gouvernement doit permettre à toutes et tous de partir en retraite en étant à la hors classe. PPCR devait aussi permettre d'augmenter le nombre de promouvables afin d'atteindre le même pourcentage que dans le second degré. Ce sera le cas en 2020, mais avec un retard de 2 ans en raison des freins mis par le gouvernement.

Pour la FSU Snuipp, s'attaquer à PPCR est une erreur importante qui renforce les dérives que nous dénonçons. Il faut au contraire exiger le respect des termes initiaux du protocole : particulièrement pour les collègues en fin de carrière et pour l'augmentation rapide du nombre de promus.

> C'était mieux avec l'ancien système ? Nous pouvons réécrire l'histoire et dire que c'était l'AGS qui était prise en compte. Mais c'est totalement faux. La preuve ? La dernière promotion hors classe en 2016-2017 avant PPCR :

> sur les 115 promus 79 étaient au 11° échelon et 36 au 10°.

> le poids de l'échelon x 2 était prépondérant sur l'AGS ne permettant pas la prise en compte de l'ancienneté générale des services avec pour conséquence une majorité de départs en retraite sans avoir la hors classe.

> sur les 115 promus 60 avaient des points de majorations (direction, CPC, REP...) dont 30 des collègues promus sur les 36 au 10° échelon

Pour simplifier, pour passer à la hors classe, il fallait : soit être au 11° échelon, soit avoir des points de majoration. Pas de trace de l'AGS globale dans tout cela ! C'est ce que nous avons expliqué lors du groupe de travail.

> Cette année, 129 collègues seront promus sur une liste de 858 collègues promouvables dont 215 anciens instituteurs.

L'année dernière, le dernier promu des 123 avait un barème de 170 et était à l'échelon 10 depuis plus de 3 ans. Cette année, le barème du dernier promu devrait être de 160.

Qui peut avoir 160 points ?

Tous les collègues au 11° échelon et avec un avis excellent ou très satisfaisant
Les collègues au 11° échelon depuis plus d'un an et avec un avis satisfaisant

Tous les collègues au 10° échelon depuis plus de 2 ans et avec un avis excellent
Les ex æquo au barème 160 sont départagés par la date de naissance.
Tous les autres collègues ont moins de 160 points et ne peuvent être classés dans les 150 premiers

Comme l'année dernière, 4 problèmes se posent :

Le maintien des appréciations sans rendez-vous de carrière malgré les recours. Nous demandons que les appréciations puissent être modifiées.

Le fait qu'il n'y ait aucune promotion parmi les 46 collègues au 11° échelon depuis moins d'1 an avec un avis satisfaisant dont de nombreux collègues en fin de carrière. L'année dernière, l'IA, suite à nos interventions, avait modifié les appréciations permettant à une vingtaine de collègues en fin de carrière d'atteindre la hors classe. Le non-respect de l'article 5 du BO dans le premier document de travail de l'IA37 qui indique « Dans l'objectif de permettre aux agents de dérouler leur carrière sur au moins deux grades, vous porterez une attention particulière aux agents qui arrivent en fin de carrière. ». Nous demandons à l'IA que cette règle soit appliquée pour tous nos collègues proches de la retraite, quel que soit leur échelon.

Le blocage de promotions par des oppositions et des avis « à consolider » pour des collègues devant partir en retraite.

Pour la FSU Snuipp37, il s'agit bien, pour cette année, de permettre à tous les collègues pouvant prétendre à la retraite en 2020 d'obtenir la hors classe dans le respect de PPCR et la mise en place de critères équitables et transparents pour les appréciations notamment en permettant les recours. C'est bien par un travail approfondi des documents de travail que nous y sommes parvenus l'année dernière. Vos élus FSU Snuipp37 poursuivent ce travail et se refusent à toutes postures de principe qui laissent au final toute latitude à l'IA et donc à ce gouvernement pour s'attaquer à nos droits.

URL source: <http://www.snuipp37.fr/snu2/hors-classe-capd-11-juillet>

Liens

[1] <http://www.snuipp37.fr/snu2/hors-classe-capd-11-juillet>

[2] <mailto:snu37@snuipp.fr>

[3] <https://e-hors-classe.snuipp.fr/37/bareme>

[4] <https://e-hors-classe.snuipp.fr/37/controle>